

## VILLE D'ORMESSON-SUR-MARNE

### COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU :

**MARDI 12 DECEMBRE 2017 à 20 H 00**

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- L'an Deux Mille dix-sept, le douze décembre à 20 h 05, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique au Centre Culturel Wladimir d'Ormesson, sous la présidence de Madame Marie-Christine SÉGUI, Maire
- Étaient présents : 23 élus puis 24 élus :

Marie-Christine SÉGUI, Willy DUBOST, Odile HUGNET, Michel DE RONNE, Françoise PARAT, Isabelle CANDELA, Antoinette RAYMOND, Henri CAPLAIN, Corinne MONTENERO – FISSIER, Pierre DUSSEL, Corinne POIGNANT, Jean-Marc SARTEL, Serge COLIN, Benoît POCHET, Valérie DRAY, Jean-Edgar CASEL, Guy MARTIN, Isabelle DOS SANTOS, Christophe LINI, Bernard CORREIA, Sarah MATTEI, Emmanuel MARFOGLIA (est arrivé avant le vote du point 14), Sandra SCOTTO, Medhi DJEBBAR

- Étaient excusés : 6 élus puis 5 élus :

Stéphane TOURNANT a donné pouvoir à Marie-Christine SÉGUI

Céline CORMIER a donné pouvoir à Willy DUBOST

Véronique GONÇALVES DOS SANTOS a donné pouvoir à Françoise PARAT

Jean-Jacques MOUCHET a donné pouvoir à Sarah MATTEI

Emmanuel MARFOGLIA (jusqu'à son arrivée avant le vote du point 14)

Alexandre PALLARES

★ ★ ★

- 1. Madame DOS SANTOS est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance**
- 1. Bis – Madame le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal d'approuver la modification de l'ordre du jour**
  - Ajout d'un point urgent : - Décision modificative N° 2 au budget primitif 2017

*Modification adoptée à l'unanimité*
- 2. Approbation du compte-rendu des séances du Conseil Municipal du 3 Octobre 2017 et du 10 Octobre 2017**

*Le compte-rendu de la séance du 3 Octobre 2017 est adopté à l'unanimité.*

*Le compte-rendu de la séance du 10 Octobre 2017 est adopté à l'unanimité.*
- 3. Communication des arrêtés pris par Madame le Maire en vertu de la délégation donnée par le Conseil Municipal du 14 avril 2014**

Arrêté du 2 Octobre 2017 arrêtant la signature d'un marché avec la société RAIF sise 100 avenue du Bois Guimier à SAINT MAUR DES FOSSES (94100) pour les travaux de construction d'un accueil de loisirs maternel et élémentaire – Lot N° 1 : Terrassement – VRD – Espaces Verts pour un montant global et forfaitaire de 194.240,67 euros hors taxes

Arrêté du 2 Octobre 2017 arrêtant la signature d'un marché avec la société STB sise 17 rue Copernic à RIS ORANGIS (91130) pour les travaux de construction d'un accueil de loisirs maternel et élémentaire – Lot N° 2 : Gros œuvre pour un montant global et forfaitaire de 633.279,64 euros hors taxes

Arrêté du 2 Octobre 2017 arrêtant la signature d'un marché avec la société ATELIERS BOIS & CIE sise Route de Brottes à CHAUMONT (52000) pour les travaux de construction d'un accueil de loisirs maternel et élémentaire – Lot N° 3 : Charpente métallique pour un montant global et forfaitaire de 96.996,07 euros hors taxes

Arrêté du 2 Octobre 2017 arrêtant la signature d'un marché avec la société SARMATES sise Agence Ouest – 30 Grande Rue à TACOIGNIERES (78910) pour les travaux de construction d'un accueil de loisirs maternel et élémentaire – Lot N° 4 : Couverture et bardage zinc pour un montant global et forfaitaire de 246.000,00 euros hors taxes

Arrêté du 2 Octobre 2017 arrêtant la signature d'un marché avec la société LUCAS - REHA sise 44 rue Marcellin Berthelot à LAVAL (53000) pour les travaux de construction d'un accueil de loisirs maternel et élémentaire – Lot N° 5 : Bardages en panneaux et terre cuite pour un montant global et forfaitaire de 197.500,00 euros hors taxes

Arrêté du 2 Octobre 2017 arrêtant la signature d'un marché avec la société VISSOUARN sise 61-63 avenue Aristide Briand à CACHAN (94230) pour les travaux de construction d'un accueil de loisirs maternel et élémentaire – Lot N° 6 : Etanchéité pour un montant global et forfaitaire de 53.714,96 euros hors taxes

Arrêté du 2 Octobre 2017 arrêtant la signature d'un marché avec la société JET ALU sise 30 rue de St Denis de Gastines – BP 55 à ERNEE (53500) pour les travaux de construction d'un accueil de loisirs maternel et élémentaire – Lot N° 7 : Menuiseries aluminium pour un montant global et forfaitaire de 300.000,00 euros hors taxes

Arrêté du 2 Octobre 2017 arrêtant la signature d'un marché avec la société ICCES sise 28 boulevard Jeanne d'Arc à SOISSONS (02200) pour les travaux de construction d'un accueil de loisirs maternel et élémentaire – Lot N° 8 : Serrurerie pour un montant global et forfaitaire de 119.634,86 euros hors taxes

Arrêté du 2 Octobre 2017 arrêtant la signature d'un marché avec la société SORBAT 77 sise ZAC de l'Europe – 295 avenue de l'Europe à SAINT FARGEAU PONTIERRY (77310) pour les travaux de construction d'un accueil de loisirs maternel et élémentaire – Lot N° 9 : Plâtrerie – Isolation – Faux plafonds pour un montant global et forfaitaire de 214.831,00 euros hors taxes

Arrêté du 2 Octobre 2017 arrêtant la signature d'un marché avec la société SORBAT 77 sise ZAC de l'Europe – 295 avenue de l'Europe à SAINT FARGEAU PONTIERRY (77310) pour les travaux de construction d'un accueil de loisirs maternel et élémentaire – Lot N° 10 : Menuiseries bois pour un montant global et forfaitaire de 224.757,00 euros hors taxes

Arrêté du 2 Octobre 2017 arrêtant la signature d'un marché avec la société HAYET sise 107 rue des Haies à PARIS (75020) pour les travaux de construction d'un accueil de loisirs maternel et élémentaire – Lot N° 11 : Revêtements de sols souples pour un montant global et forfaitaire de 45.896,00 euros hors taxes

Arrêté du 2 Octobre 2017 arrêtant la signature d'un marché avec la société LES PEINTURES PARISIENNES sise 7 rue du Moulin des Bruyères à COURBEVOIE (92400) pour les travaux de construction d'un accueil de loisirs maternel et élémentaire – Lot N° 13 : Peinture pour un montant global et forfaitaire de 40.576,10 euros hors taxes

Arrêté du 2 Octobre 2017 arrêtant la signature d'un marché avec la société SEATH sise 773 rue Marcel Paul – ZAC des Grands Godets à CHAMPIGNY SUR MARNE (94500) pour les travaux de construction d'un accueil de loisirs maternel et élémentaire – Lot N° 14 : Chauffage - Ventilation pour un montant global et forfaitaire de 198.000,00 euros hors taxes

Arrêté du 2 Octobre 2017 arrêtant la signature d'un marché avec la société SEATH sise 773 rue Marcel Paul – ZAC des Grands Godets à CHAMPIGNY SUR MARNE (94500) pour les travaux de construction d'un accueil de loisirs maternel et élémentaire – Lot N° 15 : Plomberie - Sanitaire pour un montant global et forfaitaire de 102.000,00 euros hors taxes

Arrêté du 2 Octobre 2017 arrêtant la signature d'un marché avec la société PORTELEC sise 2 A rue de la Briqueterie à CHELLES (77500) pour les travaux de construction d'un accueil de loisirs maternel et élémentaire – Lot N° 16 : Electricité pour un montant global et forfaitaire de 175.490,68 euros hors taxes

Arrêté du 2 Octobre 2017 arrêtant la signature d'un marché avec la société L2V ASCENSEURS sise 4 avenue des Marronniers – Bâtiment 13 à BONNEUIL SUR MARNE (94380) pour les travaux de construction d'un accueil de loisirs maternel et élémentaire – Lot N° 17 : Ascenseur pour un montant global et forfaitaire de 48.770,00 euros hors taxes

Arrêté du 27 octobre 2017 arrêtant la signature d'un marché avec la SCP SARTORIO – LONQUEUE – SAGALOVITSCH & Associés sise 6 avenue de Villars à PARIS (75007) pour les prestations de conseil, d'assistance juridique et de représentation en justice – Lot N° 1 : Droit public (droit public général, fonction publique, marchés publics, urbanisme, finances publiques, contentieux administratifs, état civil, élections, domaine public) pour un montant minimum annuel d'un euro et un montant maximum annuel de 50 000 euros hors taxes

Arrêté du 27 octobre 2017 arrétant la signature d'un marché avec CLAISSE ET ASSOCIES sis 169 boulevard Haussmann à PARIS (75008) pour les prestations de conseil, d'assistance juridique et de représentation en justice – Lot N° 2 : Droit privé (droit civil, droit pénal, droit des médias, droit de la propriété intellectuelle, domaine privé de la collectivité) pour un montant minimum annuel d'un euro et un montant maximum annuel de 15 000 euros hors taxes

Arrêté du 27 octobre 2017 arrétant la signature d'un avenant N° 1 au marché initial pour les travaux d'enfouissement des réseaux de distribution publique rue du Centre avec la société BIR sise 38 rue Gay Lussac à CHENNEVIERES-SUR-MARNE (94438)

Arrêté du 31 octobre 2017 arrétant la signature d'un marché avec la société SAMU sise 46 rue Albert Sarraut à VERSAILLES (78000) pour les travaux d'abatage et de plantation pour un montant minimum annuel d'un euro et un montant maximum annuel de 100 000 euros hors taxes

Arrêté du 31 octobre 2017 arrétant la signature d'un marché avec la société VISSOUARN sise 61-63 avenue Aristide Briand à CACHAN (94230) pour les travaux de terrasse et toiture pour un montant minimum annuel d'un euro et un montant maximum annuel de 500 000 euros hors taxes

Arrêté du 31 octobre 2017 arrétant la signature d'un marché avec la société SAMU sise 46 rue Albert Sarraut à VERSAILLES (78000) pour les services d'élagage pour un montant minimum annuel d'un euro et un montant maximum annuel de 65 000 euros hors taxes

Arrêté du 31 octobre 2017 arrétant la signature d'un marché avec la société ZEBRA APPLICATIONS sise 29 boulevard du Général Delambre à BEZONS (95870) pour les travaux de signalisation horizontale pour un montant minimum annuel d'un euro et un montant maximum annuel de 30 000 euros hors taxes

Arrêté du 17 novembre 2017 arrétant la signature d'un marché avec la société NOVOSIGN sise 17 allée des Battues à CHENNEVIERES-SUR-MARNE (94430) pour la fourniture de panneaux de signalisation routière pour un montant minimum annuel d'un euro et un montant maximum annuel de 35 000 euros hors taxes

Arrêté du 20 novembre 2017 arrétant la signature d'un marché avec le groupement composé de la société PNAS, mandataire et de BALCIA INSURANCE sis 159 rue du Faubourg Poissonnière à PARIS (75009) pour les prestations d'assurance – Lot N° 1 : Dommages aux biens pour un montant minimum annuel d'un euro et un montant maximum annuel de 23 000 euros hors taxes

Arrêté du 20 novembre 2017 arrétant la signature d'un marché avec le groupement composé de la société PNAS, mandataire et de AREAS DOMMAGES sis 159 rue du Faubourg Poissonnière à PARIS (75009) pour les prestations d'assurance – Lot N° 2 : Responsabilité civile pour un montant minimum annuel d'un euro et un montant maximum annuel de 10 000 euros hors taxes

Arrêté du 20 novembre 2017 arrétant la signature d'un marché avec le groupement composé de la société ASTER, mandataire et de SMACL ASSURANCES sis 23 rue Chauchat – CS 33132 à PARIS (75009) pour les prestations d'assurance – Lot N° 3 : Automobile – Flotte et missions pour un montant minimum annuel d'un euro et un montant maximum annuel de 30 000 euros hors taxes

Arrêté du 20 novembre 2017 arrétant la signature d'un marché avec le groupement composé de la société ASTER, mandataire et de SMACL ASSURANCES sis 23 rue Chauchat – CS 33132 à PARIS (75009) pour les prestations d'assurance – Lot N° 4 : Protection juridique pour un montant minimum annuel d'un euro et un montant maximum annuel de 2 000 euros hors taxes

Arrêté du 23 novembre 2017 arrétant la signature d'un marché avec la société CIG sise 12 rue Berthelot à GONESSE (95500) pour l'entretien des bacs à graisses et des réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales des bâtiments communaux – Lot N° 1 : Entretien des bacs à graisses des équipements communaux pour un montant global et forfaitaire de 1.690,00 euros hors taxes

Arrêté du 23 novembre 2017 arrétant la signature d'un marché avec la société CIG sise 12 rue Berthelot à GONESSE (95500) pour l'entretien des bacs à graisses et des réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales des bâtiments communaux – Lot N° 2 : Entretien des réseaux d'assainissement des bâtiments communaux pour un montant minimum annuel d'un euro et un montant maximum annuel de 15 000 euros hors taxes

Arrêté du 23 novembre 2017 arrétant la signature d'un marché avec la société TOTAL MARKETING FRANCE sise 562 avenue du Parc de l'Ile à NANTERRE (92029) pour la fourniture de produits pétroliers raffinés liquides nécessaires au fonctionnement des véhicules municipaux pour un montant minimum annuel d'un euro et un montant maximum annuel de 50 000 euros hors taxes

Arrêté du 23 novembre 2017 arrétant la signature d'un marché avec la société EDL sise 188 rue des Roses à SERVON (77170) pour l'entretien des espaces verts communaux pour un montant minimum annuel d'un euro et un montant maximum annuel de 65 000 euros hors taxes

## **DIRECTION GENERALE**

### **4. Modification des représentants du Conseil Municipal auprès de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**5. Maison de retraite de Sucy-en-Brie : changement des statuts**

*Pour la maison de retraite « le vieux colombier » à Villiers-sur-Marne, ont été désignés à l'unanimité :*

- *Henri CAPLAIN*
- *Antoinette RAYMOND*

**6. Grand Paris Sud Est Avenir : avis sur son adhésion au syndicat mixte pour l'assainissement et la gestion des eaux au Bassin Versant de l'Yerres (SyAGE)**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**7. Métropole du Grand Paris : Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) pour 2017**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**FINANCES – MARCHES PUBLICS**

**8. Autorisation donnée à Madame le Maire ou un Maire-Adjoint délégué d'engager, liquider ou mandater en 2018 des dépenses d'investissement dans la limite du quart du budget d'investissement 2017, dans l'attente de l'approbation du budget primitif 2018**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**9. Attribution d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2018**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**10. Attribution d'une subvention à l'association « l'Union Sportive d'Ormesson » pour l'année 2018**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**11. Attribution d'une subvention à l'association « Arts, Loisirs et Création » pour l'année 2018**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**12. Attribution d'une subvention au comité de jumelage pour l'année 2018**

*La délibération est adoptée à l'unanimité. Monsieur Guy MARTIN n'ayant pas pris part au vote.*

**13. Attribution d'une subvention à l'association « CDJFO » - Classe de Découverte Jules Ferry Ormesson – Année 2017-2018**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**14. Attribution d'une subvention à l'IFAC pour l'année scolaire 2017-2018**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**15. Financement des travaux de la rénovation thermique du Foyer des Anciens Eugène Lejeune par le FIM (Fonds d'Investissement Métropolitain)**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**16. Financement des travaux de la rénovation thermique de la toiture du gymnase d'Amboile par le FIM (Fonds d'Investissement Métropolitain)**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**RESSOURCES HUMAINES**

**17. Mise à jour du tableau des effectifs**

*La délibération est adoptée à la majorité avec 23 voix pour et 5 abstentions.*

**18. Assurance statutaire : autorisation donnée à Madame le Maire de signer la convention d'adhésion négociée par le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG)**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**AMENAGEMENT – CADRE DE VIE**

**19. Autorisation donnée à Madame le Maire de signer le contrat d'intérêt national (CIN) portant sur les emprises de l'ancienne voie de desserte orientale (VDO) de Villiers-sur-Marne à Sucy-en-Brie**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**20. Définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation préalable à la création de la ZAC de la « Plaine des Cantoux » sur le territoire de la commune d'Ormesson-sur-Marne**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**21. Définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation préalable à la création de la ZAC des « Coteaux d'Ormesson » sur le territoire de la commune d'Ormesson-sur-Marne**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**22. Autorisation donnée à Madame le Maire de signer les actes d'acquisition des voiries et des espaces communs des « villas du golf »**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**23. Avis sur le dossier d'enquête publique au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) – Future plateforme de transit de déblais de la ligne 15 sud – au port de Bonneuil-sur-Marne**

*La délibération est adoptée à l'unanimité avec les réserves suivantes :*

- *Elaboration d'un plan de circulation*

- *Installation de panneaux de signalisation*
- *Information des usagers des risques de perturbation*
- *Nettoyage régulier par temps sec*
- *Nettoyage des roues des camions qui sortent de la plateforme*
- *Nettoyage des routes*

### **CULTURE – RELATIONS INTERNATIONALES**

**24. Approbation de la convention de partenariat « collègue au cinéma » en Val-de-Marne avec l'association cinéma public – Année 2017-2018**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**25. Approbation du cahier des charges du dispositif « école et cinéma » avec l'association « les enfants du cinéma » - Année 2017-2018**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**26. Approbation de la charte d'engagement des cinémas partenaires avec l'association des cinémas de recherche d'Ile de France (ACRIF) – Année 2017-2018**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**27. Approbation de la convention de partenariat et adhésion à l'association cinéma public dans le cadre du festival « ciné junior » en Val-de-Marne – Année 2017-2018**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### **PETITE ENFANCE – ENFANCE – SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE - JEUNESSE**

**28. Modification de la fixation de la participation des familles pour les séjours organisés aux vacances d'hiver, printemps et juillet 2018**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**29. Approbation des conventions à intervenir avec la caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne relatives à son concours financier dans le cadre du fonctionnement des accueils de loisirs extrascolaires et périscolaires maternels et élémentaires**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**30. Approbation des conventions relatives aux activités organisées par l'association « lire et faire lire » sur le temps périscolaire**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### **ANIMATION - SPORT**

**31. Approbation de la convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre la ville et l'association « Union Sportive d'Ormesson »**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**SOLIDARITE - EMPLOI**

**32. Loi Macron : autorisation d'ouverture des commerces le dimanche – Année 2018**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

\*\*\*

**AJOUT D'UN POINT URGENT** (conformément à l'article 9 du règlement intérieur du Conseil Municipal)

**33. Décision modificative N° 2 au budget primitif 2017**

*La délibération est adoptée à la majorité avec 23 voix pour et 5 abstentions.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Isabelle DOS SANTOS



Le secrétaire de séance



Marie-Christine SÉGUI



Maire d'Ormesson-sur-Marne  
Conseillère Départementale du Val-de-Marne